## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

## **SÉANCE DU 4 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christoly-de-Blave s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Murielle PICO, Maire, sur convocation en date du 29 mars 2023.

Présents: Murielle PICQ (Maire), Daniel DEBET (1er adjoint), Géraldine VIRUMBRALES (3ème adjoint), Bernard GRIMÉE (4ème adjoint), Kati BEAU, Thomas BERLINGER, Emilie GLEMET, Carole BABIAN, Elsa QUEYLAT, Francis VITRAS, Valérie CHAMBOUNAUD, Dominique THIBOT, Christian ORGÉ.

Absents excusés: Bruno LESCENE (2ème adjoint) procuration à Bernard GRIMÉE, François BERNY procuration à Géraldine VIRUMBRALES, Eric GOUDONNET procuration à Daniel DEBET, Alexandre SERAN, Cécile BERGOS, Emmanuel MOULIN.

Secrétaire de séance : Géraldine VIRUMBRALES.

DÉLIBÉRATION N° 2023 – 026	Membres	19
	Présents	13
	Représentés	3
	Votants 16	
MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX.	Exprimés	16
	Pour	16
	Contre	0

Afin de regrouper les différentes délibérations des tarifs municipaux Madame le Maire propose à l'Assemblée de concentrer en un seul document la présentation de ces tarifs.

Madame le Maire propose également de réévaluer certains tarifs non actualisés depuis plusieurs années, pour tenir compte notamment de l'augmentation des fluides, des matériaux, des hausses appliquées par nos fournisseurs et prestataires, des travaux de rénovation réalisés dans la salle polyvalente Courade.

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet de tableau récapitulatif des tarifs municipaux, étudiés dans le cadre de la réunion de la commission Finances et Gestion du Personnel, réunie le 21 mars 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1111-2, L.2121-29, L.2331-2, L.2331-3 et L.2331-4;

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Gestion du Personnel, réunie le 21 mars 2023,

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de fixer les différents tarifs municipaux tel que présenté ci-après en annexe.

VOTE:

Pour: 16

Contre: 0

Abstention: 0

Madame Géraldine VIRUMBRALES.

Marth

Secrétaire de séance.

Madame PICQ Murielle,

Maire.

## TARIFS MUNICIPAUX

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID: 033-213303829-20230404-DCM\_2023\_04\_04-DE

SERVICES P Restauration		AIRES			Au 24/04/2023
Kestauration		Repas e	nfont		2.50€
			énalité repas enfant		4 €
		Repas a			5.80€
Cardonio		Repas	iduite		Au 01/09/2023
Garderie Suivant quotient familial			1ère tranche		1.30 €
Survant quotie		I	2ème tranche		1.35 €
			3 <sup>ème</sup> tranche		1.40 €
		PARTIES OF THE PARTIE	4 <sup>ème</sup> tranche		1.45 €
5ème tranche					1.50 €
			6ème tranche		1.55 €
			Tarif pénalité accueil périscola	nire	3€
РНОТОСОР	NEC		Tarii penante accuen periscola		Au 04/04/2023
PHOTOCOP	IE3				
			et blanc		0.30 €
		A4 coul			
			et blanc		0.60 €
	<u>.</u>	A3 coul			
BIBLIOTHÈ	QUE (ven	A ARCHITECTURE STREET,	<ul> <li>See Control and C</li></ul>		Au 04/04/2023
			es jeunesse, album, conte		1 €
		Roman			2 €
DROITS DE	PLACES		ACCURAGE AND ACCURAGE		Au 01/01/2024
Forains	Petits	stands	Pinces, grues, confi		35 € 40 €
		ens stands		Tirs, jeux, pêche aux canards	
Grands stands			Machines à sous		60 €
	Mane		Enfants, labyrinthe,	petit scooter	90 €
	Gran	ds manèges	Scooter, chenille		100 €
		La journée		40 €	
Vides greniei		ntes	La journée - le mètre linéaire		2 €
Marchés - Te	errasses		La journée - le mètre linéaire  Le trimestre - le mètre linéaire		1 €
					10 €
	Constitution of the Consti		L'année - le mètre linéaire	1000	35 €
CIMETIÈRE				Durée	2023
Concession for	unéraire	Tombes (ple	eine terre) 3,2m²	e) 3,2m <sup>2</sup>	
		Concession	imple en largeur 4,8m <sup>2</sup> 30 ans		360 €
		Concession	double en largeur 8m2	argeur 8m2	
		Concession	et monument funéraire repris		400 €
Case colomb	ดะเมษ			10 ans	385 €
Case Columb				30 ans	770 €
Case cavurne	a			10 ans	485 €
Case cavuille				30 ans	970 €
Jardin du So	uvenir	Dispersion c	les cendres		45 €
PROGRAM	MATION	VOX (place	es des spectacles)		Au 01/09/2023
Concert Jazz ou autres Tari			Tarif plein	rif plein	
Moins de 16 ans				Gratuit	
Spectacle enf	fant				6€
Cinéma comme autrefois					Gratuit
Spectacles théâtre ou autres			Tarif plein		12€
			Moins de 16 ans		Gratuit

Envoyé en préfecture le 06/04/2023 Envoyé en prefecture le 06/04/2023 S<sup>2</sup>LO

ID: 033-213303829-20230404-DCM\_2023\_04\_04-DE

BORNE CAMPING CAR		Au 01/04/2023		
1 jeton (1 heure d'électricité et 10 minutes d'eau pota	3€			
SALLE POLYVALENTE COURADE				
	Au 01	/09/2023		
Location pour les habitants de la commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
1 jour semaine	100 €	150 €		
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	200 €	300 €		
Caution salle	1 000 €	1 000 €		
Caution ménage	200 €	200 €		
	Au 01/09/2023			
Location pour les habitants hors commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
1 jour semaine	220 €	260 €		
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	450 €	550 €		
Caution salle	1 000 €	1 000 €		
Caution ménage	200 €	200 €		
Location mous los associations de la commune	Au 01/09/2023			
Location pour les associations de la commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
1 jour semaine	Gratuit	Gratuit		
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	Gratuit	Gratuit		
Location pour les associations hors commune	Au 01/	/09/2023		
Location pour les associations nors commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
1 jour semaine	90 €	130 €		
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	200 €	300 €		
Caution salle	1 000 €	1 000 €		
Caution ménage	200 €	200 €		
SALLE LE VOX (foyer)				
	Au 01/09/2023			
Location pour les habitants de la commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
1 jour semaine	100 €	150 €		
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	200 €	300 €		
Caution salle	1 000 €	1 000 €		
Caution ménage	200 €	200 €		
	Au 01/09/2023			
Location pour les habitants hors commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
1 jour semaine	200 €	250 €		
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	350 €	450 €		
Caution salle	1 000 €	1 000 €		
Caution ménage	200 €	200 €		
	Au 01/09/2023			
ocation pour les associations de la commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
l jour semaine	Gratuit	Gratuit		
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	Gratuit	Gratuit		
Caution salle	500 €	500 €		
Caution ménage	200 €	200 €		
		Au 01/09/2023		
Partenaires collectivités toujours en semaine	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver		
Forfait entretien et chauffage	20€	30€		
U -				

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID: 033-213303829-20230404-DCM\_2023\_04\_04-DE

	Au 01/09/2023		
Location pour les associations de la commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hiver	
1 jour semaine	Gratuit	Gratuit	
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	Gratuit	Gratuit	
Caution ménage	300€	300€	
Caution salle	1 000 €	1 000 €	
Location pour les associations hors commune	Au 01/09/2023		
collectivités et autres organismes	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hive	
1 jour semaine	300 €	350€	
Week-end (du vendredi 11h au lundi 10h)	400 €	550€	
Caution salle	2 000 €	2 000 €	
Caution ménage	300€	300€	
	Au 01/09/2023		
Location pour des séminaires	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hive	
Forfait séminaire maximum 2 jours en semaine ou week-end	500 €	550 €	
1 jour supplémentaire	200 €	250€	
Caution salle	2 000 €	2 000 €	
Caution ménage	300€	300€	
	Au 01/09/2023		
Partenaires collectivités en semaine pour 1 jour	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hive	
Forfait entretien et chauffage	50 €	100 €	
	Au 01/09/2023		
Location pour Résidence	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hive	
1 jour en semaine	150 €	200€	
Forfait 3 jours	400 €	550€	
Jour supplémentaire	100€	130€	
Caution ménage	200 €	200€	
Caution salle	1 000 €	1 000 €	
Caution prêt matériel	2 000 €	2 000 €	
SALLE ANDRÉ RAMBERT			
	Au 04/04/2023		
Location pour les associations de la commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hive	
1 jour en semaine	Gratuit	Gratuit	
	Au 04/	/04/2023	
Location pour les associations hors commune	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hive	
1 jour en semaine	50 €	70 €	
SALLE ROSE			
	Au 04/04/2023		
1 jour en semaine	du 16/04 au 14/10 été	du 15/10 au 15/04 hive	
2 jour on semanic	50€	70€	